

## **NOMINATION DU PROCHAIN SECRETAIRE GENERAL**

### **REUNION DES CHEFS DE DELEGATION**

**Mardi 8 novembre 2005**

#### **Rapport du Doyen sur la deuxième phase des consultations**

L'objet de cette réunion est de nous permettre, à moi-même et à mes collègues dans cet exercice – l'ambassadeur Jocelyne Bourgon (Canada) et l'ambassadeur Peter Brückner (Danemark), en qualité de facilitateurs – de rendre compte aux membres des résultats de la deuxième phase des consultations concernant la sélection et la nomination du prochain Secrétaire général de l'OCDE.

Le processus de nomination a débuté le 30 mars 2005, les pays Membres étant invités à désigner des candidats jusqu'au 15 juillet 2005, sur la base des modalités définies d'un commun accord au niveau des chefs de délégation, le 24 mars 2005, pour la sélection du prochain Secrétaire général (avec notamment les critères à appliquer pour évaluer les candidats).

La réaction à l'invitation ainsi lancée a été une grande réussite et cela a permis aux pays Membres d'avoir à choisir entre six candidats remarquables. La stature des candidats a été confirmée par les auditions que les chefs de délégation ont conduites, les 3 et 4 octobre, et nous aimerions, une fois encore, dire toute notre reconnaissance aux six pays Membres qui ont proposé ces candidats.

En vertu de la procédure qui a été arrêtée au niveau des chefs de délégation le 9 septembre 2005, le Doyen et les deux facilitateurs sont chargés de mener un processus de consultations pour resserrer l'éventail des candidatures et parvenir finalement à un consensus sur le choix du nouveau Secrétaire général. Continuaient de figurer dans la sélection pour la deuxième phase des consultations M. Marek Belka, M. Angel Gurría et Mme Sawako Takeuchi (par ordre alphabétique), et les pays Membres étaient invités à indiquer, parmi ces trois candidats, les deux qui leur paraissaient le mieux à même de diriger avec succès l'OCDE dans les années à venir, et il leur était demandé de classer ces deux candidats par ordre de préférence.

Les consultations que nous avons eues ont, de nouveau, été conduites dans des conditions de stricte confidentialité, et seuls moi-même et les deux facilitateurs – et personne d'autre – avons été présents à tous les entretiens.

Comme lors de la première phase des consultations, de nombreux participants au processus ont souligné combien il était difficile pour leur gouvernement d'exprimer une préférence, tous les candidats étant excellemment qualifiés et présentant chacun des avantages, et tous répondant aux exigences fondamentales du poste.

Le premier critère que nous avons pris en compte pour évaluer le soutien qui s'est porté sur les candidats a été le nombre de pays qui les ont placés en première et en deuxième position. Le deuxième critère a été l'étendue du soutien parmi tous les membres de l'OCDE.

Sur cette base, nous sommes parvenus à la conclusion que M. Marek Belka et M. Angel Gurría (par ordre alphabétique) étaient les candidats qui recueillaient le plus haut niveau de soutien de la part des Membres.

**Mme Sawako Takeuchi, qui a constamment bénéficié d'un niveau honorable de soutien, a décidé de retirer sa candidature pour faciliter l'émergence d'un consensus final. J'aimerais lui rendre hommage, ainsi qu'au pays qu'elle représente, pour cette attitude pleine de dignité et le grand respect dont elle témoigne pour la coopération multilatérale et l'esprit qui l'anime. Mme Takeuchi nous a permis de bénéficier de ses avis, d'une grande clairvoyance et parfaitement argumentés, sur le rôle futur, les priorités et les défis pour notre Organisation, et elle aura ainsi très utilement contribué à notre réflexion sur la réforme. Nous la remercions sincèrement pour l'appréciable concours qu'elle aura apporté, au travers de sa candidature, au prestige et à l'image de l'OCDE.**

**Nous nous proposons de tenir la troisième phase des consultations durant la semaine du 21 novembre 2005, deux candidats restant en lice : M. Marek Belka et M. Angel Gurría. Cette fois-ci, nous vous demanderons simplement de nous indiquer votre préférence pour l'un des deux candidats. Les informations que nous avons reçues des Membres durant la deuxième phase des consultations ne seront pas utilisées dans la troisième phase. Nous vous invitons à nous rencontrer selon un calendrier que le Secrétariat établira.**

**Le texte de cette déclaration sera rendu accessible aux délégations et aux médias par le canal du site web de l'OCDE. Permettez-moi de tous vous remercier – et en particulier les collègues des pays Membres présentant des candidats – pour votre excellente coopération dans ce processus. Une fois encore, je tiens à remercier tout particulièrement mes deux facilitateurs pour leur précieux concours.**